

FACULTE DE CHIRURGIE DENTAIRE

Service Scolarité

2 rue de Braga

63100 Clermont-Ferrand

☎ : 04-73-17-73-02

✉ : idalina.chambel@udamail.fr

INSCRIPTION DES CANDIDATS TITULAIRES D'UN DIPLOME ETRANGER

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré par une Université étrangère doivent obtenir l'Autorisation de la Présidence de l'Université avant de pouvoir s'inscrire au C.E.S de Chirurgie Dentaire *impérativement* avant le **15 juillet** (par mail).

A cet effet, ils doivent adresser à la scolarité de troisième cycle, un dossier de candidature comprenant :

- une lettre de motivation **signée** et libellée au nom de Monsieur le Président de l'Université d'Auvergne Clermont-Ferrand 1, s/c de Monsieur le Doyen de la Faculté de Chirurgie Dentaire de Clermont-Ferrand,
- une photocopie du diplôme authentifiée par la faculté d'origine
- **et** une traduction certifiée conforme par un traducteur assermenté si cette photocopie n'est pas en langue française,
- l'original du rapport détaillé nominatif des études suivies (matières étudiées, notes, horaires...) délivré par l'Université où le diplôme a été obtenu
- **et** une traduction certifiée conforme par un traducteur assermenté si ce rapport n'est pas en langue française,
- un certificat de nationalité
- un extrait de naissance. (copie de l'original)
- **et** une traduction certifiée conforme par un traducteur assermenté si cette photocopie n'est pas en langue française,

Si l'autorisation est accordée, les candidats recevront leur dossier d'inscription pour l'année en cours et devront fournir :

- impérativement la **carte de visa « étudiant »**.
- un chèque postal ou bancaire pour le paiement des droits universitaires (dont le montant sera communiqué lors de l'envoi du dossier) libellé à l'ordre de : **Régie de Recettes Odontologie**.
- le chèque doit porter au dos, le nom de la personne qui s'inscrit